



C P JUIN 2024

FOURNITURES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE
à consulter sur le site internet de l'école : www.dupanloup.net

👉 VOUS POURREZ VOUS PROCURER LE LIVRE DE LECTURE PRECEDENT D'UN 👈 A LA VENTE DES LIVRES D'OCCASION ORGANISÉE PAR L'APEL le jeudi 27 juin et vendredi 28 juin 2024.

👈 - Français : méthode de lecture syllabique PILOTIS CP manuel d'apprentissage du code édition 2019 (ref : 33/9538/3). HACHETTE EDUCATION HACHETTE

Les fichiers, les cahiers et certaines fournitures des élèves sont achetés directement par l'école et vous seront prélevés sur vos factures.

FOURNITURES

	1 grand cartable rectangulaire SANS ROULETTES pouvant contenir les cahiers grand format.	
	1 lutin 60 volets soit 120 vues	1 ardoise Velleda
	2 protège-cahiers 17x22 (1 transparent incolore - 1 rouge)	1 chiffonnette microfibre pour ardoise
	1 chemise grand format à rabats avec élastiques : rouge	2 pochettes de 4 feutres gros VELLEDA: bleu, rouge, noir, vert
	2 trousses dont une pouvant contenir la règle de 20cm	1 paire de ciseaux Maped (attention ciseaux pour gauchers)
	1 règle plate en plastique 20 cm RIGIDE	1 boîte de 12 feutres à pointe moyenne
	5 GROS bâtons de colle de 21g	1 boîte de 12 crayons de couleur
	1 stylo bille vert	1 stylo plume ABC LAMY gaucher ou droitier
	2 gommes blanches de bonne qualité	1 boîte de cartouches bleues LAMY effaçables
	1 taille-crayon avec réserve classique, ni gadget ni fantaisiste.	1 boîte de mouchoirs
	1 sac en tissu pour la bibliothèque	1 gourde

Toutes les fournitures, les livres et les cahiers doivent être étiquetés et apportés le jour de la rentrée.

TOUS CES OBJETS AINSI QUE LES VÊTEMENTS DOIVENT ÊTRE MARQUÉS AU NOM DE L'ENFANT

Chaque enfant doit avoir une tenue correcte et simple.

Un tablier obligatoire avec le nom et le prénom de l'enfant brodés sur le devant et pour le suspendre coudre **une attache de 15 cm à l'intérieur de l'encolure.**

Tenue de sport : survêtement haut et bas bleu marine + short bleu marine + tee-shirt floqué de l'école + baskets. **Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.**